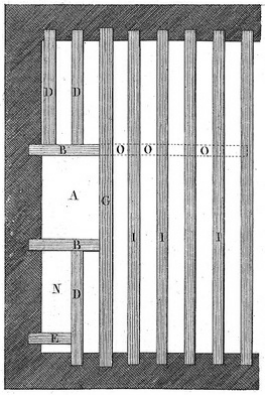
MARC MAISON

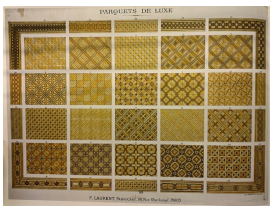
120, rue des rosiers
93400 Saint Ouen (France)
tel: +33.(0)6.60.62.61.90
contact@marcmaison.com



Plancher à simple solivage avec scellement des solives dans les murs d'après Rondelet 1810



Parquet mosaïque



Parquet mosaïque



Plancher ancien avec clou apparent



Le parquet à l'anglaise

Le mot « parquet » est un diminutif du mot « parc » utilisé pour désigner l'enclos entourant l'estrade en bois où siégeaient les magistrats du roi. Il semble qu'il ne désigne un assemblage de lames de bois qu'à partir de la Renaissance, ce qui correspond à la période où les premiers parquets ont été installés dans les demeures.
En effet, jusqu'à la fin du XVIe siècle, on avait pour habitude de partager l'espace de vie avec les animaux domestiques, raison pour laquelle les sols étaient faits en pierre afin d'être lavés plus facilement ou en simple terre battue. Les planchers en bois, quant à eux, étaient réservés aux estrades ou pour les marchepieds pour lesquels ils étaient recouverts de tissus et marquaient ainsi le rang social. Bien avant les rez-de-chaussées et pour des questions de facilité à l'adaptation au sol, ce sont les sols des étages des maisons qui ont d'abord été construits en plancher. Cet étage servait dans les débuts de garde-manger où on y conservait les denrées alimentaires des hommes autant que des animaux, avant qu'il ne devienne généralement la chambre.
Les parquets de bois, dans les débuts, étaient seulement composés de planches juxtaposées et fixées sur des solives à l'aide de clous forgés apparents. Cette pose de parquet cloué appelée parquet à solivage est la seule utilisée jusqu'au XVIIe siècle.

À partir de cette période, les planchers sont de plus en plus courants dans les demeures pour des raisons thermiques, puisque le bois, à l'inverse de la pierre, isole du froid et de l'humidité, est moins gourmand en énergie pour chauffer et permet de garder la chaleur.
De nouvelles formes plus sophistiquées apparaissent et on commence à distinguer le plancher du parquet. En effet, le mot « plancher » désigne un sol composé de planches de bois dur très souvent du chêne, ou du résineux pour l'est, rustique et utilitaire. Le parquet, quant à lui, était réservé à l'aristocratie de par son caractère décoratif, les lames sont plus fines et assemblées par des tenons et des mortaises ou par des rainures et des languettes.

Avec l'ère industrielle, le parquet connaît un véritable essor, notamment lors de la transformation de Paris au XIXe siècle, par le Baron Haussmann qui a largement utilisé ce type de sol dans ses immeubles. L'apparition de ces immeubles d'habitation remplaçant la maison particulière a entraîné un nouvel empilement des étages qui multiplie alors les surfaces de plancher à parqueter. Les parquets sont dès lors posés partout où une autre matière que le bois n'est pas requise. Grâce à la mécanisation des opérations de menuiserie à partir des années 1860 et en particulier de l'utilisation de machines à bouveter, le prix de la fabrication du parquet baisse.
Néanmoins, le goût faste du XVIIIe siècle pour les parquets d'assemblage créant des motifs passe de mode et on préfère une disposition plus légère avec des motifs plus simples. Progressivement, les parquets ont ensuite été bien souvent recouverts sous le Second Empire par la large utilisation de moquette. En parallèle d'autres riches habitations ont repris et adopté la luxueuse pratique des parquets de marqueterie.

Différentes types de parquet

Le parquet à l'anglaise
Le plus répandu, notamment dans les demeures bourgeoises à son apparition au début du XVIIe siècle, et encore aujourd'hui. Il se compose de lames de différentes longueurs posées aléatoirement sur le sol et assemblé par des rainures et des languettes. On le trouve majoritairement dans les couloirs au XIXe siècle pour de raisons évidentes de facilités de pose.

Parquet à point de Hongrie
Ce motif de parquet apparaît au XVIIe siècle, on lui connaît différents noms : en chevrons, capucine, épi, fougère, arête de poisson. Plus contraignant que le parquet à l'anglaise car les lames sont toutes de même longueur, il doit respecter une certaine largeur de travée et une découpe précise comprise entre 45° et 60°. Il forme un décor parallèle que l'on retrouve dans de nombreux musées notamment au musée du Louvre. Il s'agit du mode de pose le plus pratiqué dans toutes les maisons de qualité au XVIIIe siècle et le plus demandé au XIXe siècle. Cette pose a aussi permis la création de nouveaux motifs dérivés telles que la pose à bâtons rompus, soit un angle rentrant et un angle saillant sur une ligne de jonction ou encore la pose « en échelle » utilisée sans interruption du XVIIe au XIXe siècle.

Parquet d'assemblage
Le parquet d'assemblage est une catégorie de parquets constituée de motifs géométriques complexes emboîtés par des tenons et des mortaises dans un cadre de bois de généralement un mètre carré, qui permettent l'obtention de perspectives innovantes. Cette mise en place permet l'obtention de motifs de bandes passant alternativement l'une sur l'autre comme dans un tissage. Originale et confortable, les rois et la noblesse adoptent rapidement ce type de parquet.

Chaque parquet tire son nom du château dans lequel il a été posé pour la première fois, à l'instar du parquet Versailles, du parquet Chantilly ou encore du parquet d'Arenberg, ces dénominations ont été données au XXe siècle.
À partir de 1769, une normalisation s'établit, le parquet Versailles ainsi que le parquet Chantilly éclipsent les autres. Le modèle Chantilly composé de 9 carrés à ses débuts évoluent rapidement vers une composition à 16 carrés beaucoup plus complexes à réaliser et réservée aux personnes les plus fortunées. Tout au long du XVIIIe, ce motif de parquet régresse pour laisser place à un motif non plus posé parallèlement au châssis mais en diagonale à 45 degrés, le motif Versailles créé en 1684 dans le but de magnifier les salles du château du même nom. Cette pose en diagonale permet d'alléger l'ordonnancement un peu sec des carrés juxtaposés. Malgré son assemblage plus compliqué et son coût plus élevé, le motif Versailles est le plus largement utilisé, il couvre les sols des palais et belles demeures de la capitale et des provinces jusqu'au début du XIXe siècle où il est abandonné. Ultérieurement on y recourt que dans des cas de figures de décorations où on recherche l'imitation du Grand Siècle.

Parquet mosaïque
Ce parquet est composé de petits morceaux de bois assemblés de façon à former un motif. Réservé au début de sa création pour les petites surfaces comme les cabinets ou les estrades où il connaît un vif succès, on le retrouve aussi dans les alcôves comme nous l'apprend le Mercure Galant de 1673 « Les gens de qualité ne veulent plus de tapis de pied dans leurs alcôves, à cause de la poudre (poussière) qu'ils conservent, c'est pourquoi, ils les font parqueter de bois de diverses couleurs. »

Rapidement cette façon de poser le parquet évolue vers le parquet à marqueterie. Très coûteux à cause de sa difficulté d'exécution ainsi que des essences de bois utilisées, il est réservé à la couverture des sols des pièces de réceptions des palais ou des grandes maisons. Au XIXe siècle, il s'inspire des arts décoratifs persans ou turcs caractéristiques du goût pour l'orient entre 1860 et 1900. Les fabricants de parquet habitués aux assemblages géométriques y trouvent une nouvelle source d'inspiration pour créer de nouveaux motifs. À côté de ces parquets remarquables, les fabricants ont aussi proposé des agencements plus simples ponctués de motifs d'étoiles par exemple. Ces riches parquets mosaïque de la seconde moitié du XIXe siècle associés à une idée de luxe bourgeois et des fortunes rapidement constituées, sont oubliés à la fin de la Première guerre mondiale.

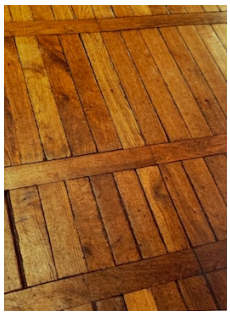
À voir également

Le parquet de Versailles — Château de Versailles — Le style Louis XIV — Les pièces de boiseries — Haussmann

Voir notre mobilier ancien



Parquet à point de Hongrie



Parquet posé en échelle au château dit « la Petite Malmaison », Rueuil Malmaison, XIXe siècle





Parquet point de Hongrie dans l'aile Denon du musée du Louvre









Parquet Chantilly au château de Chantilly